



Méthodes de comptabilisation des coûts à des fins de régulation

Sylvain Géron – Directeur Associé Polyconseil – 22/05/2008

Polyconseil

Directeur associé:

- ARCEP, en charge des audits et évaluations économiques
- Ministère de la réforme de l'Etat, conseiller TIC du Ministre
- Un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la conduite de projets
 TIC d'envergure
- Une équipe de 40 consultants de haut niveau justifiant d'une connaissance pointue et dynamique des télécoms et de ses acteurs
- Maîtrise des technologies les plus pointues et de leurs évolutions
- Compréhension / anticipation des usages & attentes marchés
- Une expérience riche et diversifiée capitalisée depuis plus de 15 ans
- Un savoir-faire technique et méthodologique éprouvé
- Une large zone d'intervention : Europe, Asie-Pacifique, Afrique



Domaines d'intervention



Légal et réglementaire

- Dossier licences
- AO fréquences
- Consultation ARCEP
- DSP / PPP
- Règlement de différend



Finance

- Business-plan
- Levée de fonds
- M&A
- Partenariats stratégiques



Vente et marketing

- Nouveaux usages
- Spécification d'offre
- Analyse de marché
- E-commerce
- Distribution



Optimisation

- Cost management
- Revenue management
- Procurement
- Outsourcing
- Anti-churn
- Scoring



Opérations

- Gestion du changement
- Montage d'équipes
- Gestion de crise
- Process
- Lean management
- Call-center



Quelques clients























































Intitulé de la table-ronde 2

Présentation théorique et pratique des différentes méthodes de comptabilisation des coûts réglementaires

Coûts comptables/historiques

Coûts courants

Coûts de remplacement en filière



Avant-propos

Objectif du calcul des coûts : une tarification loyale et équilibrée

Les coûts n'ont de sens qu'en référence à un contexte, à une décision, à un objectif

Le régulateur a une expertise de calcul de coût en fonction de ses objectifs de régulation



Les coûts : matière première de la régulation

Coût du Service Universel

Tarifs d'interconnexion

- Fixes (opérateur historique)
- Mobiles (terminaison d'appel)

Contrôle tarifaire

Dégroupage de la boucle locale



Créer un contexte favorable pour la connaissance des coûts

- Séparation comptable
- Comptabilité réglementaire (analytique)
- Audits des comptes réglementaires
- Transparence (publication des comptes)
- Evaluation du coût du capital (WACC)
- Modèles « bottom-up » et « top-down »
- Méthodes d'allocation des coûts (CMILT, coûts distribués...)
- Méthodes d'évaluation des coûts

La méthode d'évaluation des coûts, en particulier associés à l'utilisation du capital, est souvent négligée alors qu'elle est stratégique



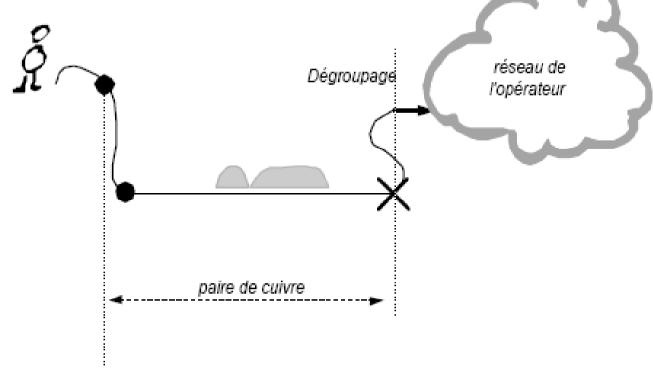
Exemple d'application:

Le dégroupage de la boucle locale



Définition

Le dégroupage de la boucle locale consiste en la fourniture de paires de cuivre nues à l'opérateur alternatif, qui installe alors luimême ses propres équipements de transmission sur ces paires.





Les différents coûts pris en compte

Description	Nature de coût	Modalité d'évaluation
Paire de cuivre	Coût en capital	Différentes méthodes
r dire de edivie	Coûts d'exploitation	Approche comptable
Services	Coûts en capital et coûts d'exploitation	Approche analytique ou comptable
Contribution aux coûts communs	Coûts communs par nature	Taux



Un enjeu particulier : le coût en capital

			(euros par par mois)
Description	Nature de coût	Coûts historiques 2002	Coûts de remplace- ment
Paire de cuivre	Coût en capital	3,00	7,50
	Coûts d'exploitation	2,06	1,92
Coûts spécifiques au dégroupage	Coûts en capital et coûts d'exploitation	1,62	1,62
Contribution aux coûts communs (10,1%)	Coûts communs par nature	0,67	1,12

TOTAL en euros par ligne et par mois en moyenne sur l'ensemble des lignes pour un taux de rémunération du capital de 10,4 %	7,35	12,16
---	------	-------



Coûts historiques vs. remplacements

Coûts historiques Base : audit 2002

Retraité (nombre de lignes et taux de rémunération du capital)

	Valeur nette	Amortissement	Annuité
	(G€)	(M€)	(M€)
Génie civil	3,8	464	859
Câbles	0,8	174	257
Répartiteurs	0,3	46	77
Total	4,9	684	1 193

Cout mensuel par ligi	ne (€)	3,0
Nombre de lignes	32,8 millions	
Taux de rémunération	10,4%	

Coûts de remplacements Base : décision 02-323

	Valeur à neuf	Annuité
	(G€)	(M€)
Génie civil	16,5	1 650
Câbles	10,2	1 150
Répartiteurs	1,3	140
Total	28,0	2 940

	0 (-/	-,-
Nombre de lignes	32,8	millions
Taux de rémunération	10,4%	

Coût mensuel par ligne (€)



Calcul des annuités d'amortissement

- K, la valeur de l'actif en début de période
- \widetilde{K}_{t} sa valeur en fin de période $\longrightarrow \frac{K_{t}}{(1+a)}$
- a le taux de rémunération du capital
- A, est l'annuité d'amortissement

$A_{t} = K_{t} - \frac{K_{t}}{(1+a)}$

Annuité d'amortissement

- Rémunération du capital
- Dépréciation de l'actif

$$A_{t} = \underbrace{\frac{a \cdot K_{t} + (K_{t} - \widetilde{K}_{t})}{(1+a)}}_{t}$$

Différentes méthodes pour estimer la perte de valeur des actifs

Méthodes d'évaluation des coûts

1. Coûts comptables/historiques

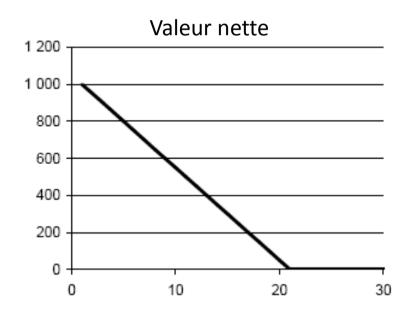
2. Coûts courants

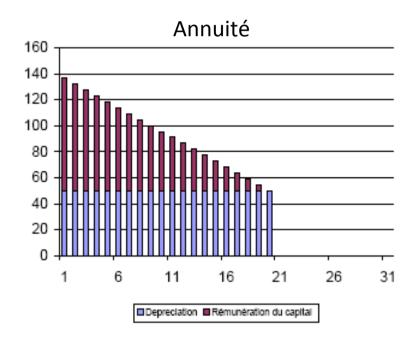
3. Coûts de remplacement en filière



1. La méthode des coûts historiques

- Investissement initial K_0
- Amortissement linéaire sur N années
- Valeur nette $K_t = K_0 \cdot (1 t/T)$







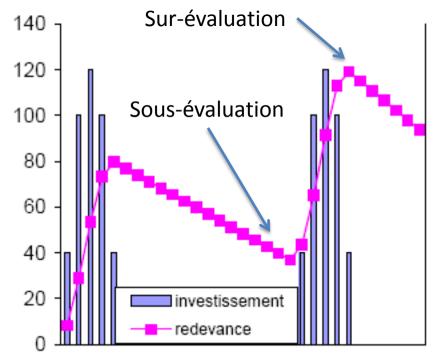
Coûts historiques +/-

Avantages

- Non discrimination Interne/Externe
- Recouvrement intégral des investissements
- Opposabilité et auditabilité

Inconvénients

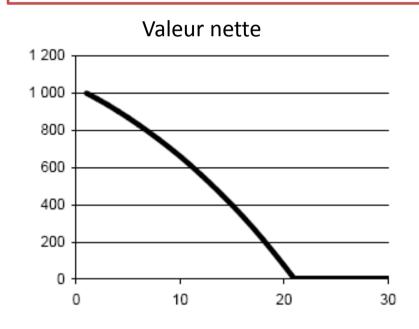
- Pas une référence sectorielle, propre à un acteur
- Non prise en compte de l'évolution des prix
- Non prise en compte des chroniques d'investissements
- Pas d'incitation à l'efficacité (« costplus »)

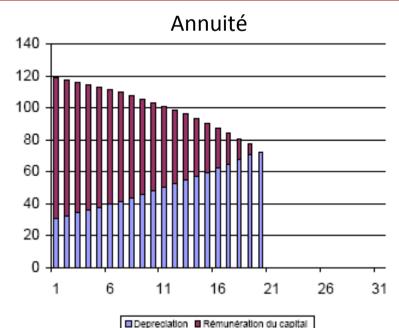




2. La méthode des coûts courants

- Amortissement calculé de sorte que l'amortissement cumulé de l'actif acheté à un prix historique soit égal à ce que serait l'amortissement cumulé de cet actif, s'il avait été acheté au prix actuel
- Ajustement réalisé tous les ans en fonction de l'évolution des prix
- Comme si l'entreprise avait dans son patrimoine un actif acheté au prix actuel, mais d'âge équivalent à celui de son actif
- A la fin de la durée de vie de l'actif : celui-ci est entièrement amorti dans les comptes en coûts courants de l'entreprise, à hauteur exactement du prix actuel de cet actif : elle peut le renouveler







Coûts courants +/-

Avantages

- Prise en compte de l'évolution des prix
- Prise en compte des chroniques d'investissement
- Incitation à une meilleure efficacité (coûts prospectifs)
- Meilleure préparation à l'avenir (investissements)
- Méthode employée dans plusieurs pays européens et recommandée par la Commission

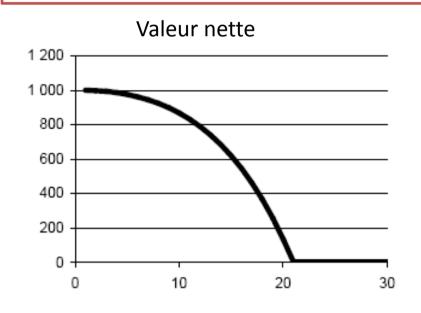
Inconvénients

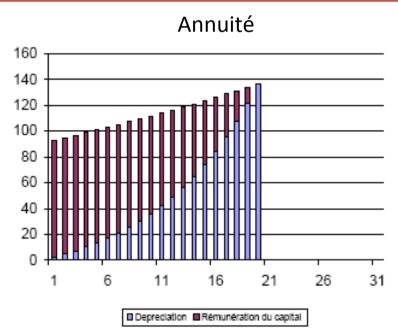
- Deux variantes OCM/FCM
- Nécessite la connaissance de la chronique d'investissement
- Décorrélation possible avec la réalité



3. La méthode des coûts en filière

- La valeur d'un actif en exploitation est évaluée comme la différence du coût actualisé de deux filières :
 - Une filière dans laquelle l'entreprise renouvelle immédiatement son actif puis tous les T ans, si T est la durée de vie économique d'un actif neuf
 - Une filière dans laquelle l'entreprise diffère le renouvellement à l'échéance de la durée de vie résiduelle







Coûts en filière +/-

Avantages

- Prise en compte de l'évolution des prix
- Les annuités actualisées permettent de recouvrer l'investissement initial
- Deux méthodes de mise en œuvre :
 - Sur la base des chroniques d'investissement
 - Sur la base d'actifs neufs au prix actuel (renouvellement complet du réseau) avec fort risque de décorrélation avec la réalité

Inconvénients

- Proposée par un seul opérateur historique
- La durée T qui détermine l'obsolescence de l'actif est difficile à déterminer
- Nécessite la connaissance de la chronique d'investissement
- Décorrélation possible avec la réalité



Comparaison des méthodes pour le dégroupage de la boucle locale

	Historiques	Courants	Filière
Favoriser l'efficacité économique	-	+	+/-
Permettre le renouvellement du réseau	-	+	+/-
Préserver les intérêts du consommateur	+/-	+	+/-
Respecter le principe de non-discrimination	+	+/-	+/-
Assurer la cohérence tarifaire entre les offres de l'opérateur régulé	+/-	+	+/-
Etre pertinentes, et donc en particulier être liées aux investissements réels	+	+/-	-
Etre de mise en œuvre réaliste	+	+	-

Comparaison internationale

	Boucle locale		
Pays	Méthode d'évaluation	Méthode d'allocation des coûts	
Allemagne	Coûts courants	CMILT	
Autriche	Coûts courants CMILT		
Danemark	Annuité économique	CMILT	
Irlande	Coûts courants	CMILT	
Italie	Coûts historiques	Coûts distribués	
Norvège	Coûts courants	CMILT	
Pays-Bas	Mix 2/5 historiques - 3/5 courants	Coûts distribués	
Pologne	Coûts courants	CMILT	
Royaume-Uni	Coûts courants	CMILT + distribués	

Source: GRI, 2005



Merci de votre attention



Contact

Dominique TAIEB

- Directeur associé
- Mobile: +33 6 25 49 17 34
- dominique.taieb@polyconseil.fr

Sylvain GERON

- Directeur associé
- Mobile: +33 6 28 90 06 52
- sylvain.geron@polyconseil.fr

Pour plus d'informations : www.polyconseil.fr

